

UN 49.3 FOSSOYEUR DE L'HOPITAL !

Une fois de plus, une fois de trop.

Le gouvernement a dégainé le 49.3 pour faire passer sans discussion et amendements le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale. Pour bon nombre de français cela ne signifie pas grand-chose, sauf à être du verbiage politicien mais qui correspond à un nouvel acte d'autoritarisme du gouvernement comme ce fut le cas avec la loi inique sur la retraite ! Que nenni, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale définit à lui seul les enveloppes financières que les députés vont attribuer à notre système de soins ! En passant en force, ce gouvernement inscrit dans le marbre-sans que les députés n'en portent la responsabilité-une baisse des moyens financiers attribués aux hôpitaux pour 2024 : à l'heure où l'hôpital est dans une tourmente sans précédent, le gouvernement demande une économie de plus de 2 milliards aux hôpitaux. Cela va se traduire par l'aggravation de la situation actuelle, l'offre de soins sera encore plus tendue, point d'embauches supplémentaires, point d'ouverture de lits nécessaire pour désengorger les urgences, point de moyens supplémentaires pour redonner de l'attractivité aux métiers hospitaliers ; en d'autres termes ce gouvernement continue à fragiliser et détruire lentement l'hôpital public. C'est la raison pour laquelle il faut en finir avec un Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale et un Objectif National de Dépense Assurance Maladie décidés d'en haut. FO revendique un financement partant d'en bas prenant en compte les besoins nécessaires de chaque structure de santé afin de soigner dans les meilleures conditions.

Pour la Fédération FO des personnels des services publics et des services de santé, ce choix politique, est inacceptable. Depuis des mois, nous interpellons le ministère de la santé pour débiter des négociations sur la mise en place de ratios patients-soignants et sur les salaires, sans obtenir de réponse favorable.

Dans quelques semaines, une niche parlementaire permettrait comme au Sénat, d'imposer au gouvernement la mise en place d'ici 2027, 2028 de tels ratios, seuls garants du retour d'une qualité des soins en toute sécurité pour les patients et de redonner aux soignants des conditions de travail acceptables.

La Fédération FO SPS exhorte les députés à s'emparer de ce sujet et de faire ainsi barrage au démantèlement organisé de l'hôpital public.

Afin de peser sur les décisions parlementaires, la fédération appelle l'ensemble de ses syndicats à se mobiliser le 16 novembre dans le cadre de la journée de grève et de manifestation organisée en intersyndicale.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 2 Novembre 2023

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS